



## **REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « MAISON DE SANTE COMMUNAUTAIRE A DELEMONT » (N° 1154) (PS-LES VERTS)**

**Séance du 25 mars 2021**

**Point n° 9**

La Municipalité a été sollicitée par l'AJAM, porteuse de ce projet, dans le courant de l'année 2020 pour participer financièrement à ce projet.

Soucieuse de l'importance de la prestation fournie dans cette nouvelle structure, qui non seulement amène une amélioration en terme de santé publique mais peut en plus certainement améliorer sensiblement et à long terme les coûts de la santé à charge des pouvoirs publics, la Municipalité se doit de réfléchir à la question du financement permanent de ce projet.

Pour l'instant, la Municipalité de Porrentruy ne s'est pas encore prononcée sur un soutien particulier pour plusieurs raisons. La première, c'est que la Commission municipale compétente ne s'est pas réunie pour préavis ce dossier compte tenu de la pandémie actuelle. Ensuite, il est à noter que la Municipalité soutient déjà particulièrement le CAFF (Centre d'animation et de formation des femmes migrantes) à raison de CHF 7'000.- par année dans un souci d'intégration et nous le faisons avec beaucoup d'intérêt puisque cette structure répond très directement aux besoins d'une partie de notre population locale. Enfin, il y aurait lieu de discuter avec les initiateurs de ce projet pour envisager l'ouverture d'une antenne à Porrentruy - par exemple dans la future Maison de santé - ce qui nous permettrait d'envisager plus sérieusement un soutien financier.

Il n'y a donc pas encore de subvention de la Municipalité mais le Conseil municipal ne ferme pas cette porte, sous réserve des décisions du législatif en matière budgétaire, en fonction de discussions qui devraient s'ouvrir à ce sujet et en particulier dans la vision d'un développement de cette structure à Porrentruy-même.

8 mars 2021

Le Conseil municipal